



HISTOIRE

Ghandi a été assassiné ce matin

Page B 6



IDÉES

Myriam Bédard victime de la guerre des sexes?

Page B 5

CAHIER

B

PERSPECTIVES

Le nouveau Congrès américain

Des démocrates aux pouvoirs limités

À Washington, le nouveau Congrès issu du scrutin de novembre est entré en fonction jeudi. Le Parti républicain de George Bush est désormais minoritaire, tandis que le Parti démocrate détient le contrôle de la Chambre et du Sénat. Le président et les démocrates promettent de collaborer dans les grands dossiers qui préoccupent les Américains. Mais le pouvoir de décision concernant la guerre en Irak va demeurer entre les mains de George Bush.

MARIE-CHRISTINE BONZOM

Washington — Les législatives du 7 novembre ont fait du Parti démocrate la formation politique majoritaire aux États-Unis, et pour la première fois depuis 1994, ce parti remplace le Parti républicain de George Bush à la direction des deux assemblées du Congrès.

Lors de leur entrée officielle en fonction jeudi, Nancy Pelosi, la première femme à présider la Chambre, et Harry Reid, le chef de la majorité démocrate au Sénat, ont appelé George Bush à collaborer avec le Parlement. «Les démocrates s'engagent à travailler avec les républicains pour obtenir des résultats», a déclaré le sénateur Reid. «J'assume la présidence de la Chambre dans un esprit de partenariat, pas dans un esprit partisan», a souligné de son côté Nancy Pelosi, qui a souhaité «rechercher des points communs pour le bien commun».

Dès la nuit de jeudi à vendredi, l'«esprit de partenariat» a joué, la Chambre approuvant à la quasi-unanimité le projet de réforme éthique des démocrates, qui interdit aux députés d'accepter les cadeaux en tout genre que leur font les représentants des groupes de pression. La corruption de leurs élus est une préoccupation majeure des Américains, à tel point qu'elle fut citée avant la guerre en Irak comme principale motivation de vote dans les sondages de sortie des urnes en novembre.

George Bush a reçu hier à la Maison-Blanche les nouveaux dirigeants du Congrès. Il a, lui aussi, appelé à une collaboration entre le législatif et l'exécutif. «Le Congrès a changé, mais nos obligations envers la nation n'ont pas changé», a-t-il estimé, avant de se dire confiant de voir les démocrates et les républicains trouver des «terrains d'entente».

Des compromis

«En ce qui concerne ces terrains d'entente, je crois qu'il y aura des compromis possibles entre démocrates et républicains à propos des dossiers intérieurs tels que la réforme du système national de retraite, celle du système d'assurance maladie pour les plus de 65 ans, la réforme de l'immigration, l'augmentation du salaire minimum et même les impôts», indique au Devoir Herman Cohen, un ancien ministre adjoint des Affaires étrangères du premier président Bush qui enseigne aujourd'hui à l'université Johns Hopkins à Washington.

Simon Serfaty, politologue au Centre d'études stratégiques internationales à Washington, ajoute que les «terrains d'entente», et donc les terrains d'action possibles pour les démocrates, pourraient inclure d'autres dossiers. «En plus du combat contre la corruption parlementaire, on pourrait voir des résultats concrets en ce qui concerne le traitement des prisonniers de Guantánamo et la réaffirmation des libertés individuelles dans la lutte contre le terrorisme, par exemple pour limiter les écoutes», déclare Simon Serfaty au Devoir.

«Mais tout cela pâlit quand c'est mis en relation avec cet énorme et terrible problème qu'est l'Irak, où il s'agit d'effectuer un retrait qui ne soit pas une retraite», souligne Simon Serfaty. La veille de la passation des pouvoirs au Congrès, George Bush a exhorté les démocrates à «regarder vers l'avenir». Mais ces derniers ont l'intention de regarder également vers le passé, avec des enquêtes parlementaires sur la conduite de la guerre en Irak depuis 2003 qui commenceront la semaine prochaine par un mois d'audiences convoquées par le nouveau président de la Commission sénatoriale des affaires étrangères, Joe Biden.

Néanmoins, les pouvoirs des démocrates sur le conflit en Irak seront limités. S'ils comptent exercer leurs pouvoirs de supervision et d'investigation de l'exécutif, il leur sera plus difficile de légiférer. «À propos de l'Irak, il y aura surtout beaucoup d'enquêtes et de rhétorique de la part des démocrates», prédit Herman Cohen. «Les changements en Irak seront initiés par le président Bush lui-même», précise Simon Serfaty.

Mince majorité

La majorité démocrate n'est en effet que de deux sièges au Sénat, ce qui oblige les démocrates à composer avec les républicains modérés pour espérer infléchir, voire bloquer les initiatives présidentielles. Par ailleurs, les démocrates n'ont pas de position commune à propos de l'Irak. L'aile gauche du parti, représentée notamment par Dennis Kucinich, un député qui fut candidat à la présidentielle de 2004 et qui s'est déclaré candidat à celle de 2008, prône ainsi un retrait immédiat, alors que les centristes évoquent un vague «redéploiement responsable», pour reprendre l'expression utilisée jeudi par Nancy Pelosi.

Fondamentalement, la politique étrangère demeure le domaine du président américain, surtout en temps de guerre où le chef de l'exécutif exerce aussi les fonctions de commandant en chef des forces armées. À cet égard, George Bush présentera cette semaine sa nouvelle stratégie en Irak qui, selon les médias américains, comprendrait non pas un retrait de troupes, mais une augmentation du contingent américain. Et d'ici février, il soumettra au Congrès son budget, qui inclura des milliards pour la guerre en Irak.

Outre les pouvoirs de supervision, d'investigation et de législation, la domination du Congrès fournit aux démocrates un quatrième pouvoir, celui qu'offre le contrôle des cordons de la bourse. Mais là encore, il est peu probable que George Bush soit véritablement entravé par la Chambre et le Sénat.

«Les démocrates examineront de très près les demandes de financement et poseront sans doute des conditions, mais au bout du compte, ils dégageont les fonds parce qu'ils ne veulent pas être accusés de ne pas soutenir les troupes américaines en Irak», explique Herman Cohen. «Le Congrès démocrate donnera un «oui, mais» au président», ajoute Simon Serfaty.

Le rôle du nouveau Congrès dans la conduite de la guerre et un éventuel retrait d'Irak s'annonce donc peu étoffé. Les démocrates, en particulier ceux qui ont des ambitions présidentielles — Simon Serfaty calcule que 10 % des sénateurs sont des candidats déclarés ou potentiels —, sont dans une position extrêmement délicate.

Partagés entre les intérêts nationaux et leurs intérêts politiques, ils doivent osciller entre opposition et compromis pour éviter de se voir associés au désastre irakien. Lors de son discours d'intronisation jeudi, Nancy Pelosi a bien exprimé à la fois le dilemme des démocrates et le début de solution qu'ils lui ont trouvé.

«Lors du scrutin de novembre, le peuple américain a rejeté une guerre sans fin», a affirmé Nancy Pelosi. Mais la présidente de la Chambre a laissé à George Bush le soin de définir «le changement de direction». «Il est de la responsabilité du président d'élaborer un nouveau plan qui nous permette de redéployer nos troupes d'une façon responsable», a ainsi souligné la dirigeante démocrate.

Collaboration spéciale



Nancy Pelosi jeudi peu après sa nomination à la présidence de la Chambre.

JIM YOUNG REUTERS



Les parlementaires ont prêté serment jeudi.

LARRY DOWNING REUTERS

Votre travail exige que vous connaissiez l'industrie pharmaceutique?

Notre séminaire de deux jours intitulé «Introduction to the Pharmaceutical Industry» s'adresse aux personnes dont le travail exige une connaissance des enjeux entourant le développement, la réglementation et la commercialisation des produits ainsi que les défis éthiques et commerciaux de l'industrie pharmaceutique. Dates : 13 et 14 février 2007.

www.mcgill.ca/conted-general/professional/pharma | (514) 398-5454

Améliorez vos perspectives de carrière.

Réalisez votre potentiel et allez de l'avant grâce aux programmes d'études à temps partiel et cours du soir crédités offerts dans les disciplines suivantes :

- Comptabilité
- Fiscalité et Trésorerie-finances
- Commerce électronique et Systèmes d'information
- Gestion de la santé et Services sociaux
- Commerce international
- Ressources humaines
- Gestion de la production
- Relations publiques
- Transport et logistique
- Leadership
- Marketing
- Traduction



McGill
Centre d'éducation permanente

www.mcgill.ca/conted | (514) 398-6200

PERSPECTIVES

Le nouveau premier ministre albertain doit faire face à une croissance débridée

Le dilemme de Steady Eddy

Il n'y a pas que Stéphane Dion qui a surpris tous les oracles politiques en remportant la direction du Parti libéral du Canada le 2 décembre dernier. Le même jour, Ed Stelmach devenait le chef du Parti progressiste-conservateur albertain et le nouveau premier ministre de la plus riche province du pays. Son premier défi sera de gérer la croissance débridée de l'Alberta et le second, d'assurer la poursuite d'un règne qui dure depuis déjà 35 ans.

MANON CORNELLIER

Steady Eddy (solide Eddie), comme les Albertains l'appellent affectueusement, est discret, posé, étranger aux coups d'éclat, l'antithèse en somme de Ralph Klein. De quoi rassurer les Albertains qui s'inquiétaient depuis des mois de la direction nonchalante de la province et de l'absence de plan pour faire face au boom économique.

Gérer ce dernier est en effet devenu le défi numéro un de l'Alberta. La province connaît un taux de croissance similaire à celui de la Chine. La richesse qui en découle a son revers. Le coût de la vie monte en flèche. Les logements sont inabornables même pour les travailleurs. Les infrastructures publiques ne suivent pas le rythme. Les employeurs font face à une pénurie de main-d'œuvre. Le développement rapide des sables bitumineux provoque la grogne en plus de mettre l'environnement à mal. Les pétroliers affichent des profits imposants tout en bénéficiant d'un régime avantageux de redevances établi au moment où le prix du brut était beaucoup plus bas.

Signe qu'il ne s'attendait pas à l'emporter, Ed Stelmach a mis en avant un programme vague et rassurant mais maigre en engagements précis. L'un d'eux s'est toutefois imposé à tous les candidats durant la campagne, à savoir la révision du régime de redevances auquel sont soumis les exploitants des sables bitumineux. Il en va en fait de la santé financière de la province à long terme.

Le régime actuel est apparu sous Ralph Klein. Son but était de rendre attrayant, malgré le faible prix du pétrole, les coûteux investissements dans les sables bitumineux. Depuis, un exploitant paie seulement 1 % en redevances sur ses revenus bruts, jusqu'à ce que tous ses coûts d'immobilisation aient été épongés. Il verse 25 % par la suite.

Le boom voulu a eu lieu, mais la multiplication des projets occasionne maintenant une hausse des coûts d'immobilisation. Quand ces coûts augmentent, le paiement de redevances plus élevées est retardé d'autant. Pour la province, qui a collecté plus de 14 milliards auprès du secteur énergétique l'an dernier, c'est problématique, car elle dépend toujours plus de ces revenus pour boucler son budget. Il s'avère cependant que la principale source de redevances, le gaz (8,4 milliards), est en déclin. Les revenus en croissance et sur lesquels on compte pour l'avenir sont ceux des sables bitumineux.

Ed Stelmach n'a pas attendu pour lancer l'exa-



Ed Stelmach reçoit l'appui de 76 % des Albertains.

DAN RIEDLHUBER REUTERS

men de ce système. Dès l'assermentation de son cabinet, il a confié le travail à un groupe d'experts qui devront tenir des audiences publiques et lui faire rapport. Entre-temps, personne ne sait vraiment où le nouveau premier ministre espère aboutir.

En matière de relations fédérales-provinciales, on n'en sait pas beaucoup plus sur ses intentions. Le Québec pourrait toutefois y trouver un allié, car Stelmach a manifesté de l'intérêt durant la campagne pour le Régime des rentes du Québec et l'accord Ottawa-Québec sur l'immigration. Le nouveau premier ministre voit dans le premier un outil économique à imiter et dans le second, un moyen pour s'attaquer à la pénurie de main-d'œuvre. Selon le politologue David Taras, «il pourrait, sans affrontement, faire bouger l'échiquier vers une plus grande décentralisation».

Confort et sécurité

Ed Stelmach bénéficie toutefois d'une bonne marge de manœuvre. Les analystes ont beau dire que sa lune de miel n'a duré qu'une semaine, les sondages offrent un autre son de cloche. Une enquête réalisée par Ipsos-Reid auprès de 800 personnes entre le 13 et le 19 décembre montre que 76 % des Albertains trouvent que les conservateurs ont fait le bon choix et 78 %, qu'Ed Stelmach a ce qu'il faut pour être un bon premier ministre. Quant à son parti, il aurait obtenu 68 % d'appuis si des élections avaient eu

lieu à ce moment, une hausse de 10 % par rapport au mois précédent.

Le nouveau chef l'a remporté au second tour, devant les favoris Jim Dinning et Ted Morton, deux personnes pourtant plus connues que lui. Le premier a toutefois souffert, entre autres, d'un sentiment anti-Calgary et le second, de son radicalisme social et de son attitude agressive à l'endroit du reste du pays. «Les Albertains ont constaté qu'il y avait un fort potentiel de controverses avec MM. Dinning et Morton. Le choix de Stelmach les satisfait parce qu'il est plus rassurant», note Kyle Braid, d'Ipsos-Reid.

« Ses
triumphes
personnels
trouvent écho
auprès des
électeurs »

Stelmach a aussi profité du mode de sélection du chef. Chaque membre avait le droit de vote et ceux du nord de la province et des régions rurales l'ont appuyé sans réserve. La composition de son cabinet s'en est ressentie et lui a valu une pluie de critiques de la part des chroniqueurs et des universitaires.

Il a réduit, comme promis, la taille du conseil des ministres, mais en lui donnant aussi un visage blanc, masculin et rural. On n'y trouve plus aucun autochtone ou représentant des minorités visibles alors que l'Alberta compte une des populations autochtones les plus importantes au Canada et que la diversité culturelle de ses grandes villes monte en flèche. Les femmes n'occupent que deux postes comparativement à quatre par le passé. Les deux plus grandes villes n'ont eu droit qu'à quatre ministres: trois de Calgary et un d'Edmonton.

On a aussitôt reproché à Stelmach de ramener la province à l'ère du gouvernement des United Farmers de 1921. Un commentateur a même suggéré de ressortir les robes de Charleston. «La plupart des Albertains ne sont pas représentés dans ce cabinet. On a l'impression d'assister à une victoire des ruraux sur les urbains, à de l'antipathie contre Calgary et à de l'exclusion de presque tous ceux qui n'ont pas soutenu Stelmach», s'insurge David Taras, de l'Université de Calgary.

Selon lui, cela laisse présager des moments difficiles pour le PC, car l'Alberta est maintenant la province la plus urbanisée. Sa population se diversifie et les villes sont soumises à un vent de changement. «Le cabinet de Stelmach est très conservateur et montre qu'il n'a pas réalisé l'élan en faveur du changement, qu'il a perdu contact avec une partie de la population. On peut se demander s'il ne sera pas l'Antonio Barette de l'Alberta, le nouveau chef qui annonce la fin d'un régime», poursuit M. Taras avec sévérité.

Selon M. Braid, les critiques à l'endroit de la composition du cabinet pourraient finir par résonner. Ce qui a un peu sauvé la mise de Stelmach jusqu'ici est l'arrivée de temps des Fêtes. Les gens avaient la tête ailleurs. Les chiffres des premiers sondages sont «irréalistes» et évidemment attribuables à la course au leadership. Ils sont si élevés par contre, dit Braid, que le PC n'a pas vraiment à s'inquiéter.

À ne pas sous-estimer

Ed Stelmach a d'autres atouts dans sa manche: son expérience et une certaine mythologie personnelle. Député du nord de la province depuis 1993, il a occupé plusieurs postes ministériels importants: ministre des Relations internationales et intergouvernementales de 2004 à 2006, ministre des Transports de 2001 à 2004, ministre des Infrastructures de 1999 à 2001, ministre de l'Agriculture et du Développement rural de 1997 à 1999.

L'homme a aussi réussi à frapper l'imagination et à susciter la sympathie avec son histoire personnelle, notait récemment Paula Simmons, chroniqueuse au *Edmonton Journal*. «Ses triomphes personnels trouvent écho auprès des électeurs», dit-elle. Il ne rate d'ailleurs jamais une occasion de rappeler qu'il est le petit-fils d'un défricheur originaire d'Ukraine. Toutes ses notes biographiques, que ce soit sur son site personnel, de campagne ou du premier ministre, insistent sur le fait que sa famille gère la ferme où s'est établi son grand-père en 1898, qu'il souhaitait devenir avocat mais qu'il a abandonné son rêve pour prendre les rênes de la ferme familiale «après un grave drame familial». Le décès subit de son frère, pour être précis.

Agé de 55 ans, Ed Stelmach s'est bâti et a entrepris une image de personne dévouée à sa famille, responsable et généreuse, courageuse, intègre, besogneuse et animée par le sens du devoir. Il veut aussi être perçu comme un homme près du peuple. «Ce ne sera pas inhabituel pour Ed Stelmach de s'arrêter dans un café, le Reader's Digest de toute l'information en Alberta, qu'elle soit vraie ou fausse», a-t-il dit récemment. On est loin des colorées sorties de Ralph Klein dans les brasseries. Peut-être que cela aussi rassure les Albertains.

Collaboratrice du Devoir

Le second pouvoir en Russie

Les «hommes en uniforme», issus des services secrets, de la police politique ou de l'armée, ont opéré un retour en force sous Vladimir Poutine

MARIE JÉGO

Déconsidérés au moment de l'implosion de l'Union soviétique, il y a 15 ans, les *siloviki* — les «hommes en uniforme» issus des services secrets, de la police politique ou de l'armée — ont opéré un retour en force dans la Russie de Vladimir Poutine.

Partiellement démantelé au moment de la «transition», en 1992, le KGB (comité de sécurité de l'État, services spéciaux de l'époque soviétique) est resté, de toutes les institutions de feu l'URSS, la mieux préservée. Aujourd'hui, les collaborateurs du FSB (Services fédéraux de sécurité), marchant dans le sillage du maître du Kremlin, qui l'a dirigé en 1997-98, ont investi, en 15 ans, le monde de la politique, celui de la haute administration et, plus récemment, celui des affaires.

Depuis sa création en 1917, cette police politique — baptisée tour à tour Vetcheka, GPOU, NKVD, MGB, KGB — a instruit, condamné, déporté, manipulé et désinformé. Elle a assassiné aussi. Neuf décennies plus tard, son successeur, le FSB, est omniprésent dans la Russie actuelle. Mieux, il est «partie intégrante des organes démocratiques de pouvoir», a expliqué Vladimir Poutine en 2003.

Le président russe, fier de son passé de lieutenant-colonel du KGB à l'époque de la guerre froide, s'est attaché, depuis son élection en 2000, à relever le prestige des services de sécurité, faisant apposer une plaque à la mémoire de Iouri Andropov, ex-directeur du KGB devenu, sur le tard, numéro un soviétique, et ravivant la commémoration de la Vetcheka, l'ancêtre historique de la police politique.

Désormais, chaque 20 décembre, jour de la création de l'institution, la Russie célèbre le jour du tchekiste. À cette occasion, le président n'a pas manqué de rappeler le rôle important joué par les «travailleurs des organes [de sécurité] dont la vocation est de protéger les citoyens, les jeunes surtout, de ceux qui tentent de [...] les infecter avec le virus de la violence, de l'intolérance et de la xénophobie». Sans compter la vigilance qu'ils doivent développer face à tous les espions étrangers occupés à voler les secrets «dans les secteurs où notre pays a des avantages concurrentiels considérables».

Des poursuites

De fait, le FSB veille. En cinq ans, ce service a été l'initiateur des poursuites engagées contre

une vingtaine de scientifiques russes condamnés à de lourdes peines (15 ans de prison en 2004 pour le chercheur Igor Soutiaguine, 14 pour son collègue Valentin Danilov) accusés d'avoir transmis des informations décrites comme stratégiques à des puissances étrangères.

Quelques semaines avant cette déclaration, au nouveau siège du GRU (renseignement militaire), d'un coût de 350 millions de dollars, à la périphérie de Moscou, Vladimir Poutine était venu galvaniser les esprits, invitant les militaires à entreprendre «des actions décisives» pour «couper les canaux de soutien» étrangers des terroristes et les «liquider». Joignant le geste à la parole, le chef de l'État russe, pistolet au poing, s'était ensuite entraîné au tir sur cible avec quelques hommes.

En 2006, le FSB a renoué avec une tradition soviétique tombée en désuétude en 1989, qui consiste à attribuer des «oscar» aux artistes auteurs des œuvres «les plus objectives» sur... l'activité des «organes». Parmi les heureux élus figure, entre autres, l'acteur Evgueni Mironov, primé le 20 décembre pour son rôle dans le film *Avant 1944*. Il y interprète le rôle d'un officier du Smerch (anagramme de *smiert chpionam*, littéralement «mort aux espions»), l'unité du contre-espionnage militaire créée par Staline entre 1943 et 1946 et responsable, entre autres, de la disparition du diplomate suédois Raoul Wallenberg (qui s'activa au sauvetage des juifs hongrois durant la Seconde Guerre mondiale et disparut après l'entrée des troupes soviétiques à Budapest, en 1945).

Présents partout

Désormais, à la télévision, dans les romans, le héros populaire a les traits d'un «agent». Loin de se cantonner à la culture, le FSB étend ses tentacules à de multiples domaines de la société, jusqu'aux taxes sur l'alcool, par exemple, dont il s'est directement occupé.

Plus largement, ses hommes sont présents à tous les échelons politiques: au sein de l'administration présidentielle, au gouvernement, à la tête des régions. Dans nombre d'entre elles, les gouverneurs ont des épauettes: le général d'armée Boris Gromov à Moscou, le général de la police Vladimir Koulakov à Voronej, à Smolensk

le général du FSB Viktor Maslov, à Riazan le général d'armée Gueorgui Chpak... La liste n'est pas exhaustive.

La plupart du temps, ces officiers-fonctionnaires demeurent «membres de la réserve active». À ce titre, ils continuent de percevoir leur solde. «La seule différence avec leurs collègues, c'est qu'ils ont une obligation supplémentaire: rédiger chaque mois des rapports pour la maison mère. [...] Ils sont l'œil du maître», explique la sociologue Olga Krychtanovskaïa dans un livre, *Anatomie de l'élite russe*, publié en 2004.

Les trois
quarts des
membres
de l'élite
au pouvoir
portent
sur leur
curriculum
vitae
les traces
d'un passage
dans les
«organes»

D'après elle, plus des trois quarts des membres de l'élite au pouvoir portent sur leur curriculum vitae les traces d'un passage dans les «organes» (KGB, FSB ou GRU). Fidèle à sa vocation d'«État-garnison», la Russie a pris les traits d'une «militarocratie», affirme cette chercheuse.

Surtout, ces hommes tracent de plus en plus leur voie dans les affaires: ils sont présents dans les conseils d'administration des grandes entreprises, introduits sur «recommandation du Kremlin», selon la sociologue. A Gazprom, monopole russe du gaz et instrument de la politique internationale du Kremlin, 17 ex-membres du FSB-KGB figurent dans les organes de décision. Le 15 novembre, le géant gazier s'est doté d'un nouveau vice-président, Valeri Goloubev, un proche du président et, comme lui, issu des «organes». Son prédécesseur dans la fonction, Alexandre Riazanov, présentait le même «pedigree». «Venir du KGB ou avoir connu le président à l'époque où il travaillait à [la mairie de] Saint-Petersbourg sont les deux critères qui comptent dans les nominations», confirme Alexei Moukhine, auteur de plusieurs ouvrages sur l'élite dirigeante russe.

Les lois

À la Douma (chambre basse du Parlement), le FSB a son mot à dire sur l'élaboration de certaines lois, comme celle en préparation qui vise à empêcher l'accès des firmes étrangères aux «secteurs stratégiques» de l'économie, ou celle restreignant l'activité des ONG. C'est lui qui, de source confidentielle, a mis son veto à l'entrée sur le territoire russe du banquier britannique Bill Browder, à la mi-novembre 2005. Depuis, ce

créateur du fonds d'investissement Hermitage (plus de quatre milliards investis en Russie) n'a pas pu remettre les pieds à Moscou.

Enfin, le FSB délivre les autorisations de circuler dans les lieux très surveillés: zones frontalières, régions au riche sous-sol ou jugées stratégiques. En 2003, il a récupéré le service des gardes-frontières. Depuis le 10 juillet, il peut agir hors du territoire de la Fédération de Russie sur simple décision du président. La loi ne dit pas dans quelle mesure il devra coopérer avec les renseignements extérieurs (SRV) ou militaires (GRU), seuls autorisés jusqu'ici à intervenir à l'étranger. Dans la foulée, le FSB a été chargé d'assurer «la sécurité des systèmes d'information et de télécommunication des secteurs vitaux». Entre autres: la télévision. En revanche — recommandation du Conseil de l'Europe oblige —, il a dû céder ses lieux de détention provisoire au ministère de la Justice.

En réalité, jamais le pouvoir des «organes» n'a été aussi grand. À l'ère soviétique, le KGB n'a jamais été représenté aussi directement dans les centres décisionnels. Présents à tous les échelons de la société, les cadres du FSB sont apparus sur la scène publique avec l'avènement de Vladimir Poutine. Mais leur retour en grâce s'est produit avant son accession à la présidence, en 2000.

À partir de 1997, quand les proches du président Boris Eltsine commencent à lui chercher un successeur, c'est vers les «services» qu'ils se tournent, sélectionnant successivement quatre premiers ministres qui en sont issus (Sergueï Kirienko, Evgueni Primakov, Sergueï Stepachine, Vladimir Poutine). L'opinion publique adhère à cette idée. Fatiguée des méfaits du «capitalisme de rapine» mis en place par les démocrates honnis, elle s'en remet aux «hommes en uniforme». Trois réformes monétaires et une crise bancaire désastreuse, à l'été 1998, achèvent de la convaincre: le salut ne peut venir que des tchekistes, considérés comme plus honnêtes et voués au service de l'État. C'est dans ce contexte que le premier d'entre eux, Vladimir Poutine, s'est imposé.

Beaucoup le voient comme l'héritier putatif de Iouri Andropov (1914-1984), ce patron du KGB devenu premier secrétaire du Parti communiste en 1982, mort avant d'avoir pu mener à bien son projet de restauration de l'ordre et de la discipline dans une Union soviétique alors à la dérive.

Le Monde

PERSPECTIVES



En 2005, le gouvernement Charest a décidé de privatiser les hippodromes.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

La mise de Loto-Québec

Le concept de salon de jeu suscitera de nombreux débats

Le dossier du jeu, en général, et ceux du déménagement du casino et de la privatisation des hippodromes, en particulier, ont fait couler beaucoup d'encre en 2006. Il y a fort à parier que les débats se poursuivront au cours des prochains mois avec la mise en place d'un nouveau concept de jeu qui combine hippodromes et salons d'appareils de loterie vidéo.

KATHLEEN LÉVESQUE

Le jeudi 21 décembre, l'épicerie Loblaw à l'angle de l'avenue du Parc et de la rue Jean-Talon est bondée. On se prépare à faire ripaille pour Noël. Dans les allées, entre les boîtes de conserve, les friandises, les comptoirs de viande et les brocolis, des employés sollicitent les clients. On leur propose des billets de loterie à offrir en cadeau. Les deux mains à son panier d'épicerie, Nicolas Thibodeau en reste interdit. Ce client ne cache pas son indignation et l'exprime au responsable du magasin, qui hausse les épaules, n'y voyant rien d'illégal. «Il y a pourtant un problème de moralité», fait valoir par la suite M. Thibodeau.

Quelques jours plus tôt, Le Devoir révélait le projet de Loto-Québec d'instaurer une carte à puce pour les utilisateurs d'appareils de loterie vidéo (ALV). L'implantation est prévue dans les salons de jeu, dont les premiers doivent ouvrir leurs portes en août prochain. Présentée comme un outil de prévention par la société d'État, la carte à puce risque d'accélérer le rythme de jeu, disent des spécialistes de la santé publique.

Quelques mois auparavant, on apprenait que le nouveau propriétaire des hippodromes, Attractions hippiques, a mis en place un programme pour allécher la clientèle afin de développer sa fidélité. Le principe est simple: plus on parie, plus on accumule des points pour jouer encore.

«Il est grand temps que l'on s'interroge sur le rôle de l'État dans la gestion responsable du jeu», lance la députée de Rimouski, Solange Charest. Inquiète, la critique officielle de l'opposition sur cette question a obtenu qu'une commission parlementaire spéciale soit créée afin de réfléchir collectivement sur le jeu. L'exercice pourrait toutefois ne jamais voir le jour si le premier ministre Jean Charest décide de déclencher des élections au printemps.

Quoi qu'il en soit, Mme Charest croit que «l'État doit baliser le jeu». «On ne peut pas se laver les mains des conséquences», soutient-elle. La députée fait d'ailleurs remarquer que même le président de Loto-Québec a semblé remettre en question les orientations de la société, qui est coincée entre sa mission de hausser ses revenus et celle de ne pas contribuer à l'augmentation du jeu pathologique. «Est-ce que la gestion responsable du jeu va de pair avec un mandat où il y a toujours davantage de joueurs?», demandait M. Cousineau dans une entrevue à La Presse au début de décembre.

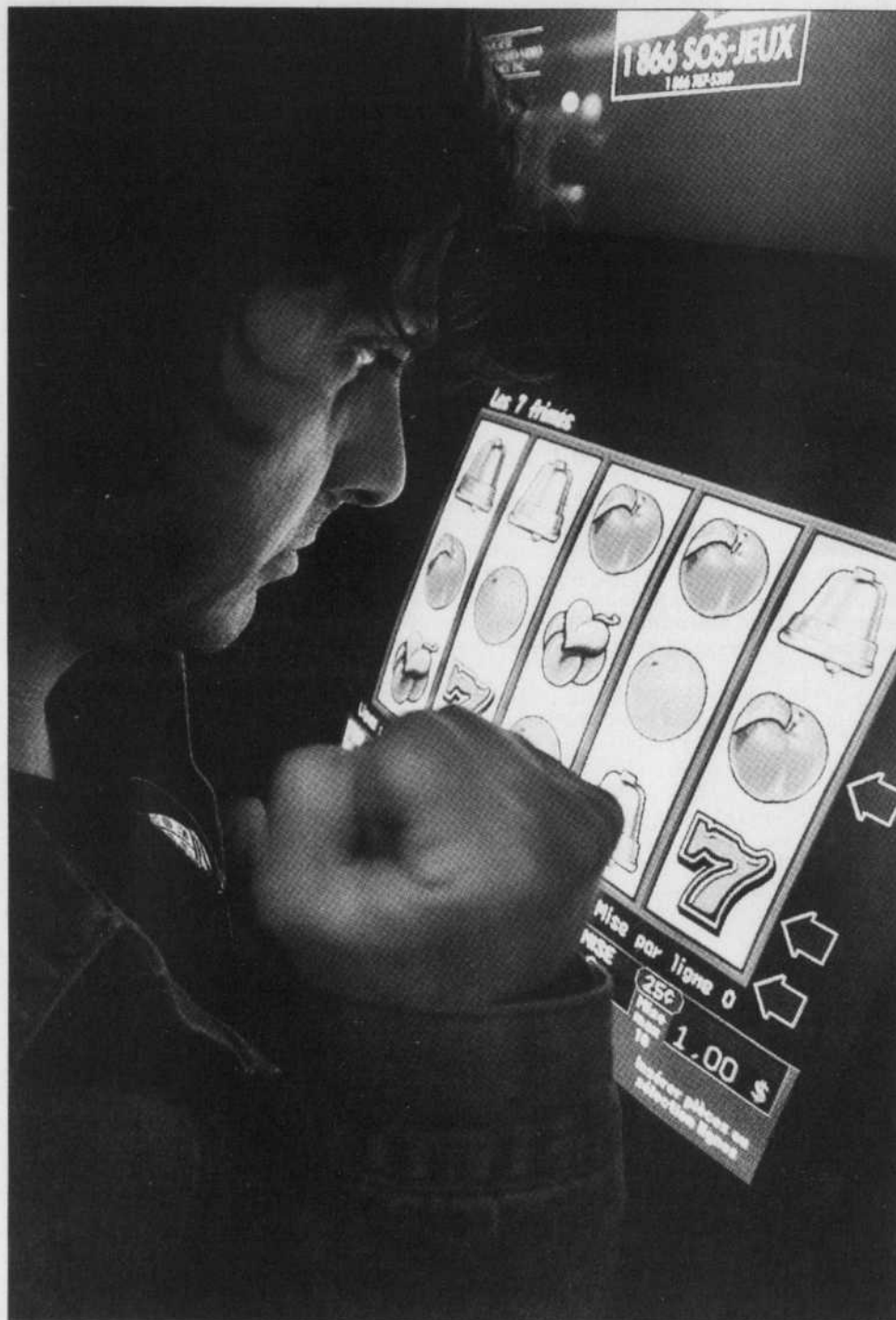
D'aucuns y ont vu une stratégie politique afin de forcer une prise de position du gouvernement. Loto-Québec est à préparer son plan de développement 2007-10 et voudrait recevoir un message clair et cohérent.

D'un sauvetage à l'autre
Entre-temps, Loto-Québec fonce. Les travaux pour la mise sur pied des salons de jeu ont débuté. À la fin d'août, ce nouvel entre des ALV ouvrira ses portes à Québec et à Trois-Rivières. Suivront l'année prochaine les salons de jeu de la couronne nord et de Mont-Tremblant. Ce dernier est le seul qui ne sera pas juxtaposé à un hippodrome.

Pour les trois autres, il est prévu que 22 % des revenus générés par les ALV seront empochés par Attractions hippiques, le gestionnaire privé des hippodromes. Comme l'a soulevé le vérificateur général du Québec, cette aide gouvernementale représenterait 36 millions par année. S'ajoute à cela le produit de la taxe sur le pari mutuel pour une période de cinq ans.

Cette entente permettrait de relancer l'industrie moribonde des courses de chevaux, croit-on à Québec. Il faut toutefois noter que ce n'est pas la première fois que le gouvernement fait une tentative de sauvetage.

Au début des années 1990, l'hippodrome Blue Bonnets est en déclin. Le gestionnaire André Marier achète le fonds de commerce et la Ville de Montréal (Société d'habitation et de développement de Montréal) est invitée par Québec à devenir propriétaire du terrain et des bâtiments.



L'arrivée de la carte à puce risque d'augmenter le rythme de jeu.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Attractions
hippiques
a obtenu
la gestion
des quatre
hippodromes
pour
un million
de dollars

Mais l'hippodrome demeure un problème financier. En 1994, le gouvernement libéral délègue alors M. Marier et met en place un organisme à but non lucratif, la Société de promotion de l'industrie des courses de chevaux du Québec (SPICCCQ), qui prend la relève en se portant acquéreur des actions de Blue Bonnets.

L'année suivante, Blue Bonnets devient l'Hippodrome de Montréal. Quant aux ALV, ils font leur entrée en 1996.

Sous le gouvernement du Parti québécois, on ressasse le dossier pour donner un énième élan à l'industrie hippique. Le ministre des Finances d'alors, Bernard Landry, force Montréal à vendre l'hippodrome pour 35 millions. Cet épisode a marqué la vie politique montréalaise.

Une crise éclate à l'hôtel de ville. Le maire Pierre Bourque voit six de ses conseillers municipaux quitter le parti Vision Montréal, mécontents des conditions de la transaction. Bourque est minoritaire.

Parallèlement, le gouvernement transforme la SPICCCQ en un organisme gouvernemental, la Société nationale du cheval de course (SONACC). La gestion de la SONACC fut truffée d'irrégularités, selon le vérificateur général, qui en a fait rapport en décembre dernier.

La privatisation

En 2005, le gouvernement de Jean Charest décide de faire un autre grand ménage en privatisant les quatre hippodromes. Cinq entreprises sont sur la ligne de départ. Attractions hippiques remporte la mise.

Cette entreprise appartient au sénateur libéral Paul J. Massicotte. Ami de l'ancien premier ministre Jean Chrétien et collecteur de fonds pour le Parti libéral du Canada, M. Massicotte est également une connaissance de Simon Brodeur, premier vice-président de Loto-Québec. À ce titre, il est responsable de la nouvelle filiale de Loto-Québec qui chapeaute les futurs salons de jeu, la Société des salons de jeu du Québec.

Le 14 décembre 2005, Québec annonce la cession des hippodromes à l'entreprise du sénateur Massicotte. Un mois plus tard, MM. Brodeur et Massicotte se retrouvent à Paris pour assister à l'importante course hippique annuelle, le Grand Prix d'Amérique.

Chez Loto-Québec, on explique que M. Brodeur s'est rendu en France à l'invitation du Cheval français, un organisme qui régit les courses de chevaux. La société d'État assure avoir assumé uniquement les frais de voyage de M. Brodeur. Coût du voyage: 4917,70 \$ pour le billet d'avion et 1370,79 \$ pour les frais d'hébergement et de repas durant trois jours. Simon Brodeur est allé «constater les meilleures pratiques dans l'industrie» et «évaluer le potentiel» de ce qui pourrait servir d'inspiration pour le futur hippodrome de la couronne nord.

Ce projet est sans nul doute le plus important dans le nouveau concept qui sera créé. Le sénateur Massicotte veut en profiter pour rajouter la clientèle en tentant d'attirer les jeunes familles et les enfants avec de l'animation.

Attractions hippiques a obtenu la gestion des quatre hippodromes pour un million de dollars alors que le prix de vente d'origine était plutôt de 6,7 millions. La somme d'un million ne comprend pas les terrains ni les bâtiments. À Québec, Attractions hippiques est locataire de l'hippodrome alors qu'à Trois-Rivières, elle a déboursé 2,6 millions pour prendre possession de la piste de course. À Montréal, la SONACC n'a pas encore fait connaître les conditions de vente. La Ville de Montréal a un droit de premier refus sur cette immense propriété évaluée à 32 millions. Les prochaines semaines permettront d'apporter un éclairage dans ce dossier.

Aussi, cinq directions de la Santé publique devraient diffuser sous peu un avis commun sur les impacts de la combinaison des hippodromes et des salons de jeu. Il faut souligner que les ALV et les paris sur course sont les principaux jeux pouvant représenter pour les utilisateurs un risque de devenir des joueurs compulsifs.

L'Éthiopie fait un cadeau à Washington

Le blitz en Somalie a été encouragé par les États-Unis

ANDREW CAWTHORNE

Nairobi — La décisive intervention militaire éthiopienne qui a chassé les islamistes du pouvoir la semaine dernière en Somalie est un cadeau d'étranges bienvenus pour George Bush.

La puissante armée d'Addis-Abeba a porté la fin de semaine dernière jusqu'à Mogadiscio un gouvernement transitoire reconnu par la communauté internationale, mais trop faible pour y asseoir son pouvoir et cantonné depuis plusieurs années à la seule localité de Baïdoa.

En provoquant la fuite des islamistes qui avaient ravi la capitale aux chefs de guerre en juin, le principal allié régional des États-Unis dans leur guerre contre le terrorisme a offert à ceux-ci un succès stratégique dans la Corne de l'Afrique sans qu'ils aient à tirer un seul coup de feu.

Car ce sont les États-Unis qui, enlisés en Afghanistan et en Irak, ont «encouragé à passer à l'action» l'Éthiopie, elle-même inquiète de voir un régime islamiste radical s'installer à sa frontière sud, estime l'analyste Michael Weinstein.

«Les Américains ordinaires en ont assez des interventions à l'étranger. Donc, ce qui s'est passé en Somalie va maintenant devenir leur stratégie favorite: utiliser des alliés régionaux comme catapulte», fait valoir ce professeur de science politique à l'université Purdue de l'Indiana.

De source militaire occidentale, on confirme que les États-Unis ont fourni tous les moyens de renseignement et de surveillance nécessaires pour assurer le succès de la marche des troupes éthiopiennes sur Mogadiscio.

Un parallèle troublant

Addis-Abeba comme Washington présentent les dirigeants de l'Union des tribunaux islamiques (UTI), qui ont mis fin l'an dernier aux 15 ans de règne sanglant des chefs de guerre en Somalie, comme des marionnettes d'al-Qaïda dans la région.

À les en croire, les islamistes somaliens étaient en passe de devenir les talibans de la Corne de l'Afrique et la Somalie se serait transformée en un nouveau refuge pour les terroristes et djihadistes du monde entier.

Toutefois, échaudés par leur proclamation de victoire pour le moins prématurée en Irak en 2003, le président George Bush et ses collaborateurs se gardent bien de se réjouir trop tôt de ce succès dans une région chroniquement instable traversée par des clivages complexes.

Certains analystes prédisent déjà que les forces islamistes, qui ont préféré se replier devant le «blitzkrieg» (guerre éclair) éthiopien plutôt que de s'exposer à de lourdes pertes, vont se réorganiser et se lancer dans une guérilla à l'afghane ou à l'irakienne.

«Le parallèle avec l'Irak est troublant», note Matt Bryden, un spécialiste des affaires somaliennes basé à Nairobi. Rien, selon lui, n'annonce un retour à la normale et à la paix dans l'ex-colonie italienne au lendemain de la chute des islamistes.

Le retour rapide des chefs de guerre à Mogadiscio montre d'ailleurs que le pays pourrait replonger rapidement dans le chaos et l'anarchie qu'ils y avaient fait régner entre la chute du dictateur Siad Barre, en 1991, et leur fuite de la capitale l'an dernier.

La chute des faucons

Durant ces années-là, les forces américaines ont connu une aventure désastreuse en Somalie qui leur en a assez appris sur le pays pour ne pas brandir aujourd'hui la bannière «mission accomplie», souligne Bryden.

L'intervention militaire américaine pour tenter de pacifier un pays où l'État s'était effondré et les clans s'affrontaient avait commencé en fanfare par un débarquement des marines sur les plages de Mogadiscio filmé par les médias du monde entier.

Mais elle s'était achevée par un piteux retrait lorsque les miliciens somaliens avaient abattu deux hélicoptères américains Blackhawks (faucons noirs), tué 18 marines et exhibé leurs corps à travers les rues de la capitale, toujours sous les objectifs des caméras.

L'opinion d'outre-Atlantique, qui n'est pas près d'oublier ces scènes, «n'aurait pas toléré une nouvelle intervention directe», juge un diplomate européen qui note que, cette fois, «cela tourne plutôt bien pour les Américains après la pagaille initiale qu'ils avaient commencé à semer».

Au début de l'an dernier, en effet, l'administration Bush avait entrepris, contre les conseils de ses alliés européens ou régionaux, de financer secrètement les chefs de guerre encore au pouvoir à Mogadiscio qui lui faisaient miroiter la capture des «terroristes».

Cet appui à des chefs de clans qui réalisaient de rançonnements et d'exactions a alimenté le ressentiment de la population, la poussant dans les bras des islamistes qui ont cueilli Mogadiscio comme un fruit mûr avant d'étendre leur contrôle au sud du pays.

Triumphalisme

Aussi peut-on considérer qu'un nouveau fiasco vient d'être évité par Washington en Somalie, grâce à son allié éthiopien. «L'offensive éthiopienne a été réussie. Les pertes civiles ont été limitées», remarque Matt Bryden. «Mais le triumphalisme n'est pas de mise», ajoute-t-il. Il reste à asseoir l'autorité au plan national d'un gouvernement officiel à base clanique qui en manque cruellement une fois les troupes éthiopiennes rapatriées — simple question de semaines, selon Addis-Abeba.

«Tous les Somaliens ont un rôle à jouer dans l'avenir de la Somalie, sauf ceux qui sont engagés dans le terrorisme et la violence», a affirmé l'ambassadeur des États-Unis au Kenya et en Somalie, Michael Ranneberger, faisant allusion aux djihadistes, mais aussi aux chefs de clans armés.

Pour Michael Weinstein, «le gouvernement somalien va avoir besoin de toute l'aide possible». «Donc, bien sûr, il lui sera utile de se présenter comme un partenaire dans la guerre contre le terrorisme» décrétée par Washington après les attentats du 11 septembre 2001.

Un façon de le montrer serait de livrer trois islamistes que Washington croit réfugiés en Somalie et qui sont soupçonnés d'avoir pris part aux sanglants attentats à la bombe de l'été 1998 contre les ambassades des États-Unis à Nairobi et Dar es-Salaam.

L'Union des tribunaux islamiques avait refusé de les livrer aux États-Unis, à l'instar en Afghanistan du régime des talibans, qui avait exclu de livrer Oussama ben Laden à Washington après le 11-Septembre.

Le Devoir

Reuters

ÉDITORIAL

Même combat?

Il fallait s'y attendre: après la victoire arrachée par les médecins spécialistes à la veille du congé des Fêtes, c'est maintenant au tour des grandes centrales syndicales de rappliquer avec la même exigence de retrait de la loi d'exception qui fixe leur rémunération jusqu'en 2010. Le dossier est différent, certes, mais le gouvernement Charest devra vivre avec la pression syndicale d'ici la fin de son mandat.

G

âce à l'entente intervenue quelques jours avant Noël, les médecins spécialistes verront leur rémunération brute (avant déduction de leurs dépenses de cabinet) grimper progressivement pour atteindre une moyenne de 345 000 \$ en 2014. Il s'agit d'une hausse de 92 000 \$ par rapport à la moyenne actuelle. La plus grande partie de cette augmentation entrera en vigueur après 2010, mais dès 2008 et 2009, les spécialistes auront droit à 5 % de rattrapage.

De plus, malgré l'importance des sommes en jeu, les hausses consenties par Québec ne constituent qu'un point de départ, un minimum, puisqu'il y aura médiation et arbitrage en vue de rattraper une cible qui ne cessera de s'éloigner entre-temps.



Jean-Robert Sansfaçon

Dans le cas des médecins, il est vrai que les associations médicales du Canada anglais jouent à fond la carte de la proximité avec les États-Unis pour arracher des augmentations toujours plus importantes à leurs gouvernements respectifs. À cause de la langue de travail, la situation est différente au Québec, mais pas tant que cela puisque chercheurs et spécialistes sont pour la plupart diplômés d'universités hors Québec et qu'ils sont bien plus mobiles que la vaste majorité des employés de l'État.

Entre médecins et employés de l'État, la situation est donc fort différente. D'abord, les médecins sont des entrepreneurs indépendants et non des salariés; ensuite, une entente signée en 2003 par le gouvernement du Parti québécois engageait les parties dans un processus de médiation devant conduire à la correction des écarts de rémunération entre le Québec et le reste du pays; en outre, les syndiqués de la fonction publique québécoise oublient toujours d'inclure dans leur discours les coûts importants du règlement de l'équité salariale grâce auquel ils viennent d'obtenir beaucoup plus que les augmentations prévues dans la loi d'exception de décembre 2005.

On se rappellera que cette loi 142 adoptée il y a un an par le gouvernement Charest gelait les salaires pendant les deux premières années de la nouvelle convention et accordait des hausses annuelles de 2 % entre 2006 et 2010. À cela, il faut ajouter l'évolution dans les échelles salariales dont le coût est considérable, étant donné le rajeunissement de la fonction publique, et le règlement rétroactif à 2001 du dossier de l'équité salariale. À lui seul, ce dernier entraîne une hausse annuelle récurrente de 825 millions de dollars dont profitera la majorité des employés de l'État, hommes et femmes, dès lors qu'ils appartiennent à une catégorie d'emplois occupée surtout par des femmes.

Ainsi, les enseignantes et leurs collègues masculins ont droit dès cette année à une augmentation de 1588 \$ ainsi qu'à un versement rétroactif de 2578 \$. Quant aux infirmières techniciennes, elles recevront un montant rétroactif de 11 000 \$ en avril prochain et profitent dès maintenant d'une augmentation de salaire récurrente de 5185 \$ en sus des augmentations accordées par la loi 142.

Cela dit, à partir du moment où l'on exige de l'État qu'il respecte un principe d'équité salariale, on peut quand même être tenté de se comparer avec ses homologues des autres provinces. Mais cela pose un nouveau problème. En effet, la Loi sur l'équité salariale est venue changer la donne en matière de comparatifs. Désormais, chaque fois que l'employeur qu'est le gouvernement du Québec accorde des augmentations de salaire à un groupe d'employés particulier dont le rapport de force est supérieur aux autres, il doit refaire l'exercice de comparaison pour s'assurer que tous les employés sont traités également. Voilà qui joue en défaveur des groupes dont la position stratégique aurait pu leur mériter davantage. Après tout, soyons logiques: on ne peut pas défendre à la fois l'exercice d'un rapport de force de type «chacun pour soi» et exiger du même souffle que salaires et conditions de travail soient identiques pour des emplois équivalents. Passons!

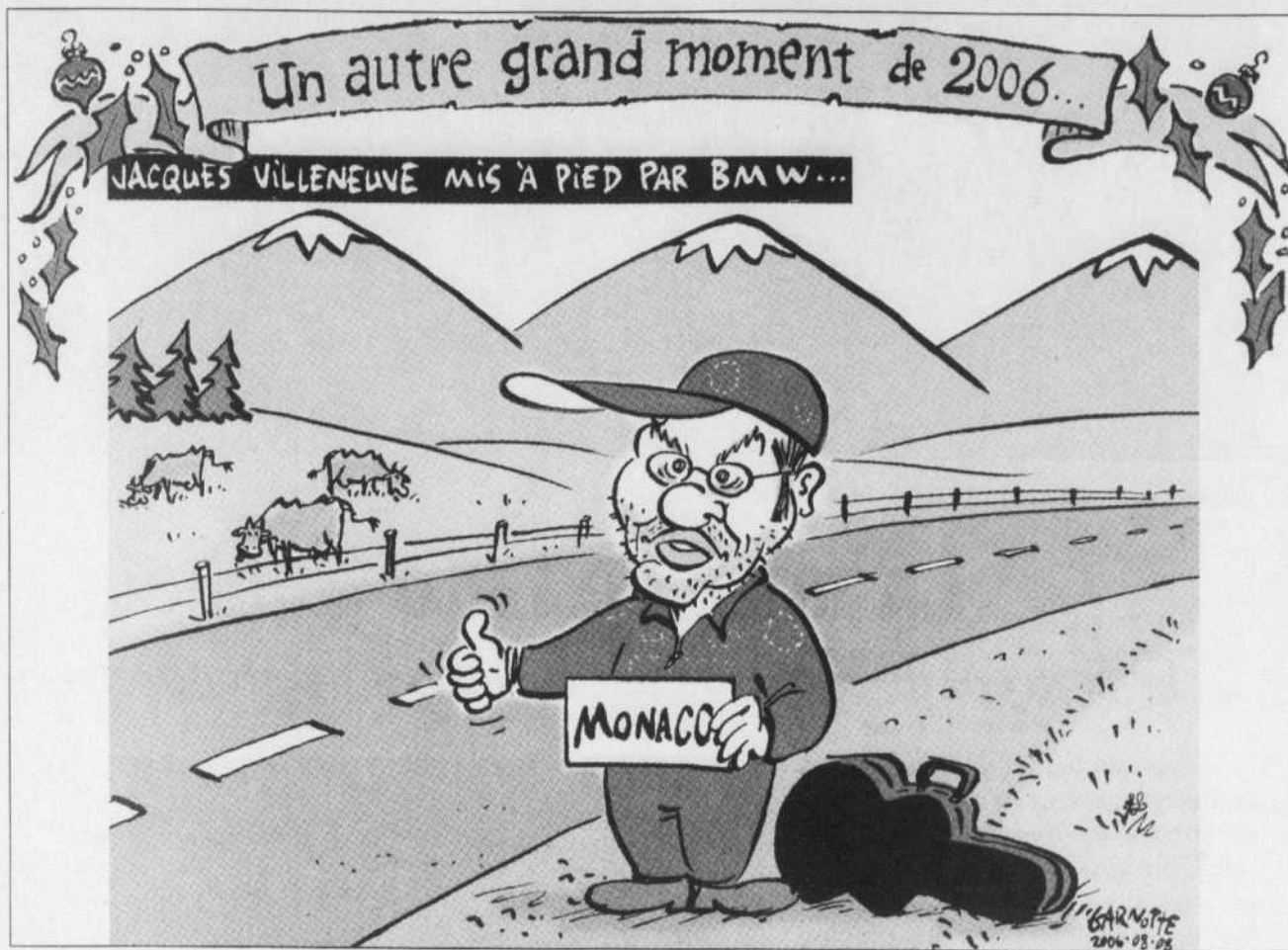
Alors que le gouvernement Charest se devait de trouver un terrain d'entente avec les médecins spécialistes en vue de corriger, à terme, au moins une partie de l'écart de rémunération qui les sépare de leurs collègues du reste du pays, rien ne peut l'amener aujourd'hui à retirer la loi 142 qui fixe les salaires des employés de l'État jusqu'en 2010. Mais parce qu'il a choisi d'emprunter ce raccourci facile en décembre 2005 au lieu de poursuivre les négociations, ce gouvernement doit désormais vivre avec la pression que les centrales syndicales ne manqueront pas d'exercer sur lui d'ici la fin de la prochaine campagne électorale. Le temps pourrait être long!

j-rsansfacon@ledevoir.com

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSSAÇON
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



LETTRES

Relations entre la Shoah et Israël: quelques aspects méconnus

Le Devoir a publié il y a quelques jours un texte de Mme H. Bérubé portant, entre autres, sur les relations entre la Shoah et Israël. Il me semble important d'attirer l'attention des lecteurs sur quelques aspects méconnus mais importants des événements qui ont conduit à la création de l'État hébreu.

Tout d'abord, il faut rappeler que l'ONU avait confié à une commission, l'UNSCOP, la mission de proposer une solution à l'«irrésoluble» conflit en Palestine. C'est le rapport de l'UNSCOP qui a été à l'origine de la résolution 181 sur la partition de la Palestine. Pourrait-on concevoir, aujourd'hui, l'ONU demandant à une commission de proposer une recommandation sur le Monténégro (par exemple) et votant ensuite l'indépendance (ou non) du Monténégro? Évidemment non... Le monde entier considérerait une telle procédure comme scandaleuse et antidémocratique. Mais il faut dire que la démocratie n'était pas applicable en Palestine, que les référendums étaient inutiles et que la partialité des membres de la commission était tout à fait dans les normes...

D'autre part, il faut rappeler un fait que Mme Bérubé préfère passer sous silence: dans le cadre de ses travaux, l'UNSCOP a visité des camps de réfugiés en Europe au cours de l'été 1947 et s'est enquis des désirs des réfugiés juifs européens. Les paragraphes 65 à 68 du rapport de l'UNSCOP (aisément disponible dans Internet) en font foi. Naturellement, les membres de l'UNSCOP avaient été fortement émus par ces visites et avaient tenu compte de ce qu'ils avaient vu et entendu.

En prenant en compte les souhaits exprimés par des Européens, l'UNSCOP (et, partant, la communauté internationale) a démontré une partialité flagrante contre les Palestiniens, mais a aussi établi un lien direct entre la réparation des torts causés aux juifs

et la création de l'État d'Israël.

En contradiction complète avec ce qu'écrit Mme Bérubé, on peut donc affirmer que le lien unissant Shoah et Israël est antérieur à 1948 et que l'Occident s'est, en quelque sorte, «débarrassé» d'un problème encombrant de manière très disgracieuse.

Pierre Naccache
Québec, le 4 janvier

Le début de la fin de l'avenue du Mont-Royal

Je viens d'apprendre que mon magasin préféré de disques usagés va fermer et ça me met la mort dans l'âme. Je fréquentais le Tuyau musical depuis 1980, époque où il s'appelait le Va-et-vient, autour duquel sont venus s'agglutiner les autres friperies de la culture sur ce coin de l'avenue du Mont-Royal. On y trouvait de tout — même des amis... car depuis le début, tous ceux et celles qui nous ont servis étaient férus de musique et de bon conseil.

Parce qu'une nouvelle propriétaire augmente le loyer de 3000 \$, nous aurons sans doute droit à un autre American Apparel, un autre Gap ou un troisième «Sèkeunne Koppe», tous ces commerces qui ne mettent pas grand-chose dans une tête et qui petit à petit vous rendent le monde frette et blanc comme un grand lavabo vide. Les baux commerciaux ne pourraient-ils pas comporter une clause d'exception culturelle?

Adieu les Anges vagabonds, bonjour le vent dans nos crânes.

Nicole Morisset
Montréal, le 3 janvier 2007

Mais où vont ces surplus?

Que feront les conservateurs avec les surplus de l'ordre de 13 milliards enregistrés l'année dernière? Certes, il y a beaucoup de besoins à combler, mais rappelons-nous la promesse de ceux-ci, lors des élections fédérales de 2006, d'augmenter notre contribution à l'aide étrangère. Cette aide aux gens les plus pauvres de la planète, qui subsistent

avec moins de 1 \$ par jour, qui n'ont pas accès à l'eau potable, aux médicaments et qui meurent de faim à chaque jour.

J'espère donc voir au budget de février 2007 cette augmentation tant attendue de tous. Atteignons l'objectif commun de 0,7 % du PNB en aide internationale, nous ne sommes malheureusement qu'à mi-chemin. Jean-François Grandmaitre
Gatineau, le 3 janvier 2007

Le français seulement pour les francophones?

Étant en congé pendant la période des Fêtes, je profitai de ce moment pour faire un tour à la Régie de l'assurance maladie du Québec.

Je constatai pendant mon heure d'attente que les services se donnent bien plus souvent en anglais qu'en français. Je patientai avec une cinquantaine de personnes qui semblaient pour la plupart être originaires d'autres pays. C'est seulement à l'accueil qu'on nous répondait avec un «bonjour», mais une fois passés à la prise de photo, la langue de service était fonction des couleurs des visages. Même pas un «merci» après le «thank you»: le tout était unilingue anglais. Une préposée s'est fait remettre à sa place lorsque, posant sa question en anglais, elle s'est fait répondre dans la langue de Molière par un homme originaire d'Amérique du Sud.

Sommes-nous rendus à ce point pour que ce soit des gens provenant de l'extérieur qui nous montrent l'importance d'utiliser notre langue commune?

Le français semble utilisé uniquement dans les cas où l'on est certain de transiger avec une personne de langue française. Comment alors démontrer aux personnes de langues maternelles diverses l'importance d'utiliser le français dans les services publics? Il s'agit là, il me semble, d'une question de volonté autant individuelle que politique.

Sophie Beaupré
Montréal, le 2 janvier 2007

Mamma mia!

Manon Cornéliier

La décision d'une cour ontarienne de reconnaître à un enfant le droit d'avoir trois parents légitimes a fait couler beaucoup d'encre cette semaine. Le cas se résume ainsi. Deux mères lesbiennes élèvent un enfant ensemble depuis 2001. Le garçon a été conçu grâce au sperme d'un ami qui a demandé, en échange, de participer à son éducation, ce que les deux femmes ont accepté. Le hic est que la loi ontarienne ne reconnaît que deux parents. La mère non biologique n'a donc aucun droit, à moins d'adopter l'enfant, ce qui priverait alors le père de ces mêmes droits. La femme a donc demandé à la cour d'être reconnue comme un parent légitime, au côté des parents biologiques qui ont donné leur accord. C'est ce que le juge a accepté.

Seul le Vancouver Sun a appuyé sans détour les parents. Il ne fait pas de doute, selon lui, que ce jugement répond aux meilleurs intérêts de l'enfant. Aux conservateurs sociaux qui y voient une attaque contre la famille, le journal répond en rappelant la raison de cette cause, à savoir que tous les parents concernés veulent assumer leur rôle et leurs responsabilités envers cet enfant. Le Sun reconnaît cependant que ce jugement soulève de nombreuses questions, notamment en matière de garde advenant une rupture de la relation entre les deux mères. Mais le quotidien est confiant qu'un juge guidé par les intérêts de l'enfant trouverait encore une solution satisfaisante.

Naomi Lakritz, du Calgary Herald, est en total désaccord avec le Sun. Selon elle, ce jugement relève de Kafka. «De la pure fiction et tout le monde le sait. [...] On ne peut réécrire la biologie, mais seulement le prétendre.» Un enfant a un père et une mère biologiques, dit-elle, pour aussitôt reconnaître qu'il peut avoir des parents adoptifs ou des beaux-parents. Mais il n'en a toujours qu'un ou deux dotés d'un statut juridique reconnu, insiste-t-elle. Le Calgary Sun ne peut blâmer ces parents qui veulent assumer leur rôle de façon responsable, mais il trouve qu'avec ce genre de décision, le Canada s'engage en terrain inconnu, en particulier en ce qui a trait aux effets sur l'enfant. La multiplication de ce genre de cas inusités touchant la définition de la famille et les droits parentaux l'amène à appuyer la création de la commission royale sur la famille que les conservateurs sociaux veulent voir le gouvernement Harper

La presse



du Canada

mettre sur pied, comme nous l'apprenait le Vancouver Sun cette semaine.

Responsabilité politique

La chroniqueuse du Edmonton Sun, Mindelle Jacobs, craint elle aussi l'impact de cette décision. Elle rappelle que le juge de première instance avait refusé la demande de la mère non biologique à cause, entre autres, des implications possibles d'une nouvelle définition du parent. À la vitesse à laquelle évoluent les mœurs et les nouvelles techniques de reproduction, l'esprit d'initiative des cours peut devenir préoccupante, croit Jacobs, mais elle blâme en partie les politiciens,

qui refusent de se mouiller alors que les tribunaux sont forcés de trancher les causes devant eux. «C'est peut-être un avantage tactique pour les politiciens, qui peuvent ainsi blâmer la magistrature pour la transformation des normes sociales, mais c'est une bien mauvaise façon d'orienter la politique sociale.»

Le Globe and Mail croit que les parlementaires ontariens ne doivent pas entendre une autre cause du genre avant de clarifier la loi et de faire en sorte qu'elle serve les intérêts de tous les enfants et pas d'un seul. Voilà ce qui inquiète le Globe: les retombées de cette décision dans des causes nettement différentes. Qu'advierait-il si un beau-père ou une belle-mère demandait le statut juridique de parent? Quel impact cela aurait-il sur les droits du parent n'ayant pas la garde? Il cite aussi le jugement du juge de première instance, qui se demandait à combien de parents il faudrait s'arrêter. Comment traiter les demandes qui viendraient des membres d'une commune ou d'une secte? «Le droit familial exige des certitudes. Sinon, les parents divorcés ou séparés se livrent des batailles juridiques et, quand cela se produit, les enfants en sortent généralement meurtris.»

Encore la religion

Tout au long du temps des Fêtes, plusieurs journaux anglophones se sont penchés sur la question religieuse. Le Edmonton Journal s'est distingué en faisant connaître une discipline qui prend de l'expansion avec la montée des fondamentalismes: l'étude des comportements religieux. Le psychologue Ara Norenzayan, de l'Université de Colombie-Britannique, est un de ces

chercheurs qui tentent de comprendre ce qui amène les gens à croire et si cela peut expliquer certains comportements violents ou haineux. Ses premières recherches lui ont permis de constater que la foi ne rend pas nécessairement les gens plus intolérants à l'égard de ceux qui ne partagent pas leur croyance.

Une étude effectuée auprès de croyants palestiniens et de colons juifs lui a montré que le fait de croire et de prier n'alimentait pas l'appui à la violence ou aux attentats suicides. Le dogmatisme serait davantage responsable de cette tendance, en particulier chez ceux qui fréquentent assidûment la mosquée et la synagogue, qui estiment que leur dieu est le seul valable et qu'il existe des frontières entre eux et les autres. La sécularisation ne rendrait pas les gens plus tolérants, cependant, surtout chez ceux qui se révèlent tout aussi dogmatiques dans leur athéisme. Norenzayan note en fait que ceux qui ont la foi ont moins tendance à blâmer les autres pour les problèmes du monde. Lors d'expériences sur les comportements altruistes, ajoute-t-il, il suffisait parfois de rappeler l'existence de Dieu pour voir la générosité des gens augmenter.

Soit dit en passant, les drapeaux étaient en berne sur les édifices fédéraux mardi. Pour souligner non pas le sacrifice des soldats en Afghanistan, mais la mort de l'ancien président américain Gerald Ford, indiquait une dépêche reprise par l'Acadie nouvelle. Allez y comprendre quelque chose...

mcorneliier@ledevoir.com

IDÉES

Bilan

Rendre à César...

Le Mouvement pour les arts et les lettres reconnaît que la ministre de la Culture, Line Beauchamp, a fait mieux jusqu'ici que ses prédécesseurs, mais il reste encore beaucoup à faire

STANLEY PÉAN

Écrivain et président de l'UNEQ
Au nom du Mouvement pour les arts et les lettres

Eh bien, oui: une autre année a pris fin. Et tandis que l'imminence d'élections au fédéral comme au provincial s'impose avec un caractère de plus en plus inéluctable, l'heure est au bilan. Dans l'arène politique québécoise, le Mouvement pour les arts et les lettres s'intéresse plus particulièrement au legs de la ministre de la Culture et des Communications, Line Beauchamp, qui a été l'interlocutrice privilégiée des artistes et des travailleurs culturels au cours des dernières années. Puisqu'il faut rendre à César ce qui lui revient, reconnaissons d'entrée de jeu que ce n'est pas rien, quatre ans à la tête de ce ministère dont on ne cesse de nous répéter qu'il est au cœur des priorités du gouvernement du Québec — même si les récentes administrations ne lui ont guère donné les moyens de concrétiser ce credo. Ce n'est pas rien, quatre ans, quand on songe au nombre de titulaires qui se sont succédés à la tête de ce ministère pour de trop brefs mandats. C'est déjà le gage d'une stabilité et la possibilité de mettre en œuvre une véritable politique culturelle.

S'il faut en croire un Pierre Foglia, «la ministre actuelle de la Culture du gouvernement très à droite de M. Charest a fait plus pour la culture en moins d'un mandat que les péquistes de M. Landry et ceux de M. Bouchard» (La Presse, 9 décembre 2006). De cela, le Mouvement pour les arts et les lettres convient avec d'autant plus de bonne foi que la longévité de Mme Beauchamp garantissait cette possibilité. Et si «faire plus» doit être compris dans le sens d'amener davantage d'eau au moulin, davantage de revenus aux artistes et travailleurs culturels, à leurs partenaires diffuseurs, le Mouvement pour les arts et les lettres reconnaît que Line Beauchamp a fait mieux que ses prédécesseurs.

Depuis des lustres, le Mouvement réclame l'augmentation à 90 millions de dollars du budget du Conseil des arts et des lettres (CALQ), l'une des principales sources de financement public de la communauté artistique. Parlons peu mais bien. Ces dernières années, le CALQ a vu ses crédits augmenter de 950 000 \$ en 2004-05, de 350 000 \$ en 2005-06. Pour 2006-07, on a annoncé des mesures compensatoires pour le désastreux boycottage des activités culturelles dans le milieu scolaire de l'ordre de 1,75 million, dont 350 000 \$ versés directement aux artistes et le reste aux organismes. On a parlé aussi d'une injection de cinq millions supplémentaires dans le fameux Placement Culture, même si le programme est loin de faire l'unanimité, d'une autre de 500 000 \$ pour la scène Québec à Ottawa. On a parlé enfin d'un investissement additionnel d'environ 1,8 million sur trois ans, dont 450 000 \$ cette année, pour accroître le rayonnement international de notre culture — une annonce réjouissante qui fait



La ministre québécoise de la Culture, Line Beauchamp, a consenti d'importants investissements en immobilisation pour des infrastructures, telles que le Théâtre de Quat'Sous, à Montréal.

presque oublier les coupes à blanc effectuées dans le budget de la diplomatie culturelle canadienne par le gouvernement Harper.

Des 72 millions dont il disposait avant l'arrivée au pouvoir des troupes de Jean Charest, le budget du CALQ est passé à environ 81 millions. Si on prend en considération les 10 millions injectés à la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) et dédiés à l'industrie du cinéma, somme qui aura des effets secondaires certains (mais pas structurels à long terme) sur la vie des artistes et des travailleurs culturels réunis sous la bannière du Mouvement, si on pense aux investissements en immobilisation pour des infrastructures telles que le Théâtre de Quat'Sous à Montréal ou le Palais Montcalm à Québec, aux nouveaux programmes dédiés aux musées et à la protection du patrimoine, on doit reconnaître que les réalisations accomplies par Mme Beauchamp ne sont pas négligeables.

Un bémol

Mais puisqu'il faut ajouter un bémol, le Mouvement doit déplorer que ces crédits supplémentaires aient toujours été octroyés sur un mode non récurrent, en réponse à des crises ponctuelles. Pour que la politique culturelle du gouvernement québécois passe «de rempart à tremplin», ainsi que le voulait le programme électoral que défendait Line Beauchamp avant sa nomination au ministère, il aurait fallu casser les réflexes

de la gestion au jour le jour, investir des fonds récurrents, systématiser une vision à long terme. Il aurait fallu réaffirmer hors de tout doute que la préservation et le développement de la culture font partie d'une mission essentielle pour laquelle l'État doit se donner les moyens adéquats, sans rêver à d'hypothétiques partenariats avec le secteur privé pas toujours compatibles avec les intérêts des créateurs.

Bref, il aurait fallu faire montre de davantage de vision. Et tout en applaudissant chaleureusement aux réalisations de Mme Beauchamp, le Mouvement pour les arts et les lettres tient à adresser ce message à celui ou celle qui lui succédera éventuellement: serons-nous témoins, dans les prochains mois, d'un engagement politique ferme à l'égard d'un financement à long terme de la culture?

Le Mouvement pour les arts et les lettres regroupe dix organisations nationales et onze organisations régionales du secteur des arts et des lettres (le Conseil québécois du théâtre, le Conseil québécois de la musique, le Conseil des métiers d'art du Québec, le Conseil québécois des arts médiatiques, le Regroupement québécois de la danse, le Regroupement des artistes en arts visuels du Québec, l'Union des écrivaines et écrivains québécois, le Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec, En piste, le regroupement national des arts du cirque et onze conseils régionaux de la culture).

Le rocker pauvre

Le cinéaste et musicien Pierre Harel se sent abandonné de tous

PIERRE HAREL

Cinéaste, auteur-compositeur et rocker

Puisqu'on parle de pauvreté ces temps-ci, voilà! J'ai 62 ans et je suis toujours au bord de la mendicité, et ce depuis le début de ma longue vie d'artiste: 45 années de cinématographie, de chansons, d'écriture, de spectacles musicaux, etc., enfin, de créations presque toutes à compte d'auteur et d'amitiés.

A trois reprises, j'ai eu des années de plus de 20 000 \$ durant cette longue période. En 2004, l'aide de Julie et Pierre Karl m'a permis, heureux citoyen, de franchir le seuil de la pauvreté et de payer de l'impôt. Mais tout passe, tout lasse, et je me retrouve maintenant sans le sou, avec des obligations normales à régler: assurances, mensualités diverses: Hydro-Québec, Vidéotron, automobile, nourriture, vêtements, etc., enfin, ce qu'il y a de plus ordinaire pour une famille de la classe moyenne! Ce mois-ci, malgré le don de 1500 \$ d'un ami et les avances sur droits d'auteur de 700 \$ et de 1000 \$, respectivement de la SODRAC et de la SOCAN, je n'arriverai pas à régler tous les comptes accumulés. Pourquoi? En 2006, je n'ai obtenu que deux contrats de spectacle, rien d'autre, à part quelques maigres droits d'auteur. 2004 et 2005 furent de bonnes années grâce à l'a-valoir de mon livre *Rock ma vie*. En 2002 et 2003, j'ai eu environ 11 000 \$ de revenus. En 2001, un peu de bonne vie à la suite des émissions télévisées *Félix rock et colère* et *Offenbach à l'oratoire: la commémoration*.

Pour faire court, de 1971 à 2001, je n'ai jamais gagné plus de 15 000 \$ par année. Cependant, beaucoup me doivent de l'argent que je ne verrai jamais. Par exemple l'ACPAV, qui ne m'a jamais versé un sou de redevances depuis 32 ans concernant l'utilisation de la musique de *Vie d'ange* et de *Bulldozer* et à peu près rien quant à la diffusion de ces films. [...] Et j'en passe!

Un ami français me disait récemment trouver «grotesque» l'acharnement des Québécois à ne m'accorder



Pierre Harel en spectacle en 2002

aucune reconnaissance. Je n'ai même jamais reçu un Félix! Je ne sais plus que faire pour survivre! Je ne peux plus, comme il y a quelques années, aller vivre dans le bois pour subsister! J'ai des enfants dont je suis le soutien! Surtout le petit dernier qui vient d'avoir sept ans et qui réussit merveilleusement bien à l'école. Je suis pris au piège de l'amour et de la responsabilité! Je dois demeurer en ville! Je ne peux plus me «pousser»!

Demandes de subventions refusées

Depuis 15 ans, toutes mes demandes de subventions gouvernementales ont systématiquement été refusées.

J'ai des scénarios inédits, des chansons nouvelles, un bouquin que j'achève, *L'Écho des bas-fonds*, pour lequel j'ai reçu l'a-valoir astronomique de 5000 \$ en 2005. En fait, je semble honni des cénacles culturels qui se partagent la manne politique. On envoie des tas de jeunes artistes partout dans le monde pour faire rayonner la «culture» québécoise. Pourquoi n'y enverrait-on pas aussi quelques vieux? Je demeure persuadé que mon groupe de vieux rockeurs, Corbach, ferait un malheur en France et en Belgique. Pourquoi ne nous accorde-t-on pas un «show case» là-bas? On m'a parlé du festival des «Vieilles Charrues»! Mais c'est pour moi, ce truc-là!

Enfin, vous comprendrez que je n'aie pas la très chic ministre Beauchamp en estime, depuis que j'ai appris ce qu'elle a payé pour un petit discours, qui est environ ce que je lui demandais comme aide à l'écriture et qu'elle m'a refusé. Mais elle n'est pas pire que tous les autres qui sont passés là avant elle! Tous ont succombé à la griserie et à l'ivresse du showbiz! Tous sont devenus des vedettes! Tous ont soigné leur image et laissé mourir leur cœur. Être ou paraître, voilà la question!

Mme Beauchamp m'aurait-elle accordé cette bourse que je ne vous emmerderais pas avec mes récriminations, même légitimes. Je ne suis pas un chialeux! Ça fait des années que j'endure et que je contribue presque bénévolement à l'évolution culturelle du Québec. Il y a trois ans, je n'en pouvais plus! J'ai appelé à l'aide! On m'a aidé! Mais on ne m'a pas soutenu! L'enfer est pavé de bonnes intentions!

Noël approche et je regarde sur LCN tous ces bénévoles qui s'agitent joyeusement pour les pauvres. C'est à pleurer! Je suis pauvre! Il n'y a pas de honte à survivre! Paniers de Noël, *here we come!* C'est tout le Québec qui devrait pleurer d'avoir tant de pauvres! J'ai toujours été pauvre! Je pense comme un pauvre! Je dépense comme un pauvre! Je suis un pauvre comme les autres, et *J'ai mal à mon cœur d'animal* de voir la mine replète et BCBG de Lyne Beauchamp à l'Assemblée nationale, alors que je manque de tout! Un peu de modestie, que diable! L'avenir est à l'humilité et au partage!

Myriam Bédard: victime de la guerre des sexes?

AOUA BOCAR LY, PH. D.

Sociologue et chercheuse associée à l'Institut d'études des femmes de l'Université d'Ottawa
Présidente-fondatrice du Réseau Femmes africaines, Horizon 2015

Je ne suis certes pas la seule personne à être attristée par le traitement infligé à Myriam Bédard: mandat d'arrêt international, poursuite et arrestation spectaculaire, comparutions, les menottes aux poignets et habillée d'une tunique de prisonnier américain. Quelle humiliation pour cette athlète olympique qui fut la fierté du Québec et même du Canada tout entier, et un modèle pour les jeunes, surtout pour les filles!

En tant que femme, je me sens touchée et en tant que féministe, je me sens interpellée.

D'ailleurs, j'avoue que je suis souvent étonnée du silence complet du mouvement féministe québécois et de ses leaders (au sein des organisations ou non) devant des attaques vis-à-vis de certaines femmes et, ici, dans l'affaire Myriam Bédard. Il s'agit certes d'un cas juridique sur lequel c'est à la justice de trancher, mais c'est aussi une question de société sur laquelle des citoyens peuvent se prononcer, la situation d'une femme envers qui d'autres femmes et des hommes épris de justice sociale peuvent manifester leur solidarité.

Au-delà de mes sentiments de compassion envers cette grande dame dont j'ai toujours admiré l'intelligence, le courage, la détermination, la beauté souriante et dont les succès ont fait notre fierté, il y a des tas de questions qui se bousculent dans mon esprit. Ni les médias ni leurs invités n'ont pu jusqu'à présent y apporter des réponses satisfaisantes. Alors, je libère ici ma conscience en les exprimant, dans l'espoir que quelqu'un m'aidera à y répondre.

■ Ne sommes-nous pas en présence de rapports sociaux entre les sexes?

■ N'aurait-on pas affaire ici à un cas typique de guerre des sexes?

■ Myriam est-elle allée au bout du monde et a-t-elle rendu sa fille inaccessible à son père?

■ Ne se trouvait-elle pas juste à la porte de sortie du Canada?

■ At-elle disparu durant une longue période d'un an ou plus qui a inquiété?

■ Ne peut-on pas comprendre qu'elle ait eu besoin de s'éloigner et de couper pendant un certain temps ses liens avec des gens, même avec ceux qui lui sont proches, comme ses propres parents?

■ Le père de son enfant a-t-il usé de toutes les médiations (parents, amis, relations) pour avoir des nouvelles de sa fille et communiquer avec elle?

■ Ne pouvait-il pas attendre encore un peu avant de porter plainte contre la mère de sa fille?

■ Peut-être que lui-même n'avait pas imaginé que l'affaire prendrait une telle ampleur. Si c'est le cas, regrette-t-il d'avoir fait son geste? Si ce n'est pas le cas, a-t-il pensé aux incidences de cette situation sur sa fille? En faisant humilier la mère de celle-ci, ne blesse-t-il pas aussi son enfant?

Dans l'attente d'avoir des réponses à ces multiples questions, j'exprime en tant que mère de famille ma préoccupation à l'égard de la situation de la fille de Myriam Bédard, qui ne doit pas être heureuse de laisser sa mère derrière elle, en prison, et de subir tout le battage médiatique qui l'entoure. De même, j'exprime à celle qui restera à mes yeux une grande dame digne d'admiration et de respect ma solidarité féminine et mon soutien de principe. Je lui souhaite de retrouver, le plus tôt possible, sa fille, son conjoint, sa famille, une paix intérieure et la joie de vivre.



MATHIEU BÉLANGER REUTERS

Myriam Bédard était souriante à sa sortie du tribunal, hier à Québec, alors qu'elle venait d'être remise en liberté sous plusieurs conditions.



Denise Bombardier

La chronique de Denise Bombardier reviendra la semaine prochaine.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation) ; José Boileau (éditorialiste, responsable de la page 1des), Brian Myles (justice et faits de société), Clairandré Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoit Mungeur (responsable du site Internet), Laurence Clavel, Jean-Guillaume Dumont, Philippe Papineau (communis Internet) Isabelle Paré (santé), Louise-Maude Rioux Soucy (Culture); Pauline Gravel (sciences); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Prévost (responsable des pages thématiques); Martin Ducloux, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correcteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Éric Desrosiers, Claude Turcotte, François Desjardins; à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutriscac (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction); Marie-Pier Frappier, Alexandre Shields (communis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Patrick Cossette (Québec), Rachel Rochfort (Ottawa); LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Amélie Bessette, Jean de Billy, Jean-François Bossé, Dave Cameron, Marlène Côté, Christiane Legault, Amélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Martine Riopelle, Isabelle Sanchez, Nadia Sebati, Mélisande Simard (publicitaires); Laurence Theriault (directrice adjointe), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire); LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaits, Olivier Zaida; INFORMATIQUE Yanick Martel (responsable); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Alexandre Gaudreau (coordonnateur à la promotion et à la sollicitation), Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Rachelle Leclerc; L'ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Directeur: Gérald FLEON

Rédacteur en chef: Oscar BÉROUX

VOLUME XXXIX — No 23

MONTREAL, VENDREDI, 30 JANVIER 1948

Trois cents le numéro

"La Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne ou des Etats-Unis ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde."
Lord TWEEDSMUIR

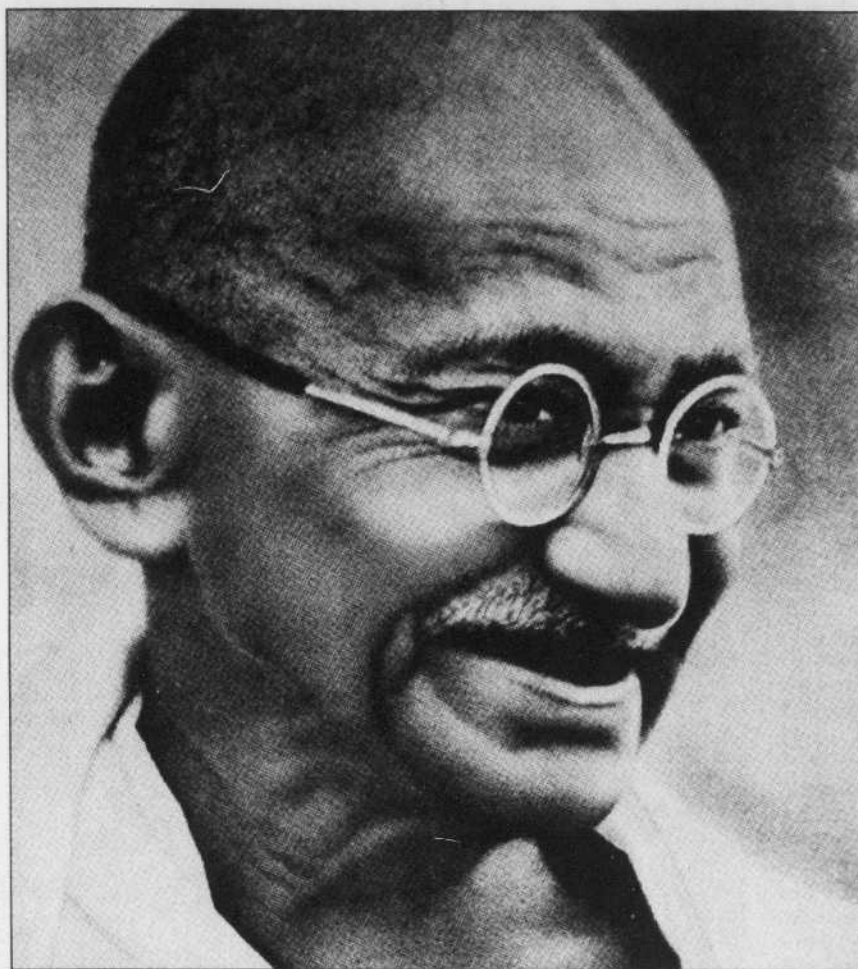
De Merles, vierge.
BEAU ET TRES FROID
Maximum aujourd'hui... -10
Minimum de l'an dernier... -12
Minimum aujourd'hui... -20
Minimum de l'an dernier... -25
Baromètre: 39.85, 32.90, 29.95

30 janvier 1948

Gandhi a été assassiné ce matin

L'assassin est un jeune Hindou

Le Mahatma allait faire sa prière sur les gazons du palais Birla lorsque quatre balles l'ont atteint en pleine poitrine — La nation indienne en pleurs — Notes biographiques



ARCHIVES LE DEVOIR

La plupart des Hindous regardaient Gandhi comme un saint, et ajoutaient secrètement son image à la longue famille de leurs idoles traditionnelles.

Europe comme en Asie [...].

Le secret de son prestige, c'est qu'il parlait avec son cœur. Il ne disait que des choses simples, mais c'était toujours de ces grandes vérités éternelles qui allaient directement au cœur des hommes. Et il les disait avec force, avec une conviction irradiante.

La plupart des Hindous le regardaient comme un saint, et ajoutaient secrètement son image à la longue famille de leurs idoles traditionnelles. Mais certains, parmi les foules ignorantes et fanatiques, ne pouvaient s'élever jusqu'à ces conceptions de noble humanité, et surtout dans les milieux musulmans, ne comprenaient pas sa prédication de paix. Ils voulaient recourir à la violence pour parvenir aux mêmes buts.

Son assassinat est l'aboutissement fatal de ces instincts de violence, mal refrenés dans le cœur des hommes, en particulier chez tant d'adeptes de l'Islam.

Sur le plan politique

Sur le plan politique, Gandhi eut souvent à lutter contre l'administration anglaise, bien qu'il gardât une attitude loyale envers la Grande-Bretagne, tout en poursuivant inlassablement sa campagne pour l'indépendance spirituelle et politique de son pays. Durant la première guerre mondiale, il se rangea franchement du côté des Alliés [...].

Lorsqu'en 1927 la couronne britannique institua la commission Simon pour examiner si l'Inde était apte à se gouverner elle-même, elle omit d'y inclure des représentants du pays. Des protestations s'élevèrent, et en 1929 un Congrès national hindou chargea Gandhi, qualifié de "Mahatma" — c'est-à-dire "La Grande Âme du Peuple" — de prêcher une campagne pour l'indépendance. Il fit alors en février 1930 une "marche vers la mer" restée cé-

lèbre, marche qui le conduisit... à la prison (il a passé 12 ans de sa vie dans les prisons anglaises).

La dernière fois qu'il fut arrêté, ce fut pendant la seconde guerre mondiale, en 1942, lorsqu'il demanda au gouvernement britannique de remettre l'administration des Indes entre les mains de représentants nationaux. La Grande-Bretagne considéra ce geste comme inopportun dans une période où elle avait à faire face à une âpre lutte avec le Japon en Asie, et incarcéra Gandhi pour la sixième et dernière fois. Il fit alors un jeûne de 21 jours, et lord Linlithgow le fit relâcher après 21 mois de détention, craignant des troubles s'il mourait, et cédant à ce qu'il appela un "chantage politique".

Résistance passive

Depuis cette époque, Gandhi se confina dans une attitude de résistance passive. Il choisit le rouet comme symbole de l'indépendance économique, ainsi que le manseau de coton tissé à la maison: il y voyait l'emblème de la vie simple et de la résistance économique à la domination britannique.

Les événements d'après-guerre, l'affaiblissement de la puissance mondiale de l'Angleterre malgré sa victoire, et le grand courant général d'idées humanistes et émancipatrices des peuples (idéologie américaine d'anticolonialisme), ont favorisé les aspirations de Gandhi et de son peuple. Mais lorsque enfin l'indépendance des Indes devint un fait accompli, sous la forme du Dominion musulman du Pakistan et du Dominion bouddhiste de l'Inde proprement dite, Gandhi eut l'amertume de voir s'élever entre les deux troncs séparés de son pays un conflit dont il réalisait toute la gravité, et dont il lui a été épargné par le Ciel de voir les conséquences.

pancarte: "Gandhi est mort".

Les 400 personnes du personnel de la Maison ont interrompu leur travail, femmes en saris traditionnel et tête nue, Sikhs barbus et en turban pleuraient en apprenant la nouvelle. Dans les salles où quelques jours plus tôt, Musulmans et Hindous priaient ensemble pour la pacification de leur pays, les officiels abandonnèrent leur déjeuner en signe de deuil.

Notes biographiques

[...] l'homme qui a libéré de la sujétion britannique 400 millions d'Hindous, c'est ce frère homme chauve à la face émaciée, l'âme brûlante dans une carcasse mystiquement méprisée et dominée, Mohandas Karamchand Gandhi.

Sa route ne fut pas un tapis de fleurs. Vastes campagnes de désobéissance civile qui le conduisaient à la prison, grèves de la faim qu'il s'imposait en guise de protestation, tel fut le prix de l'effort inébranlable de Gandhi et de son succès.

Doit-on, en vérité, parler de succès, lorsqu'on voit aujourd'hui les Indes divisées entre deux factions ennemies, les Musulmans d'une part, et les Hindous et Sikhs d'autre part, à la veille, peut-être, d'un conflit d'une gravité exceptionnelle, et dont leur longue histoire n'a pas eu d'autre exemple?

On peut imaginer l'infirmité mélancolique du grand mystique, parvenu au seuil de sa 80e année, lorsque après n'avoir cessé de prêcher la paix et l'union, il voyait l'Inde et le Pakistan séparés par des divergences de vues, raciales et religieuses, qui paraissent insurmontables à l'esprit le plus optimiste. Ne disait-il pas récemment que c'était certainement tout à fait sincère, que la vie n'avait plus de prix à ses yeux quand il voyait son pays déchiré par des bagarres sanglantes, ses peuples ballottés deci delà par des brimades et des persécutions, des femmes et des enfants obligés d'abandonner leur foyer pour échapper à des massacres...

Découragé pour la première fois, lorsque parvenu au faite de son prestige et à la réalisation de l'effort de sa vie — l'indépendance des Indes —, Gandhi appela la mort libératrice. Le geste d'un assassin vient de remplir son vœu.

L'un des plus grands hommes de son temps

Sa figure restera celle de l'un des plus grands hommes de son temps. Nul fastueux empereur des Indes du passé, nul Grand Mogol n'eut jamais autant d'influence et d'autorité sur l'immense peuple des Indes, comme cet homme sans prestance extérieure, sans naissance et sans fonction officielle, qui parlait aux foules avec simplicité, sans le moindre appareil, vêtu d'un pagne ceint aux reins et d'un châle sur les épaules, les pieds nus dans des sandales, le crâne étincelant et les yeux vifs vous regardant bien en face derrière ses lunettes — silhouette familière en

Nouvelle-Delhi, 30 (Reuter). — Gandhi était sorti du Palais Birla, où il jouissait de l'hospitalité d'un riche industriel hindou et effectuait son jeûne de protestation contre le conflit indo-musulman. Il allait faire sa prière sur les gazons du palais, marchant péniblement en s'appuyant sur les épaules de ses petites-filles; une foule de 500 personnes s'ouvrait respectueusement sur son passage, lorsqu'un jeune homme vêtu d'une capote kaki de l'armée s'avança et décocha au mahatma 4 coups de revolver en pleine poitrine. Dès le premier coup de feu, une tache de sang rouge apparut sur sa cape blanche; au troisième, il offrit lui-même sa poitrine toute grande, et chancela dans les bras des femmes qui poussaient des cris et éclataient en sanglots. Transporté à l'hôpital, il rendit l'âme au bout d'une demi-heure.

Maîtrisé par des assistants, l'assassin a déclaré à la police qu'il était un Hindou Mahratte de Poona, et qu'il était indigné de la modération de Gandhi à l'égard des musulmans.

"Remercions le ciel, a dit une personnalité officielle anglaise des Indes, que l'assassin ne soit pas un musulman, sinon le pire serait à craindre".

En effet, Gandhi se préparait, à l'issue de son jeûne, à entreprendre au Pakistan musulman une grande tournée de prédication et de pacification. On sait que les deux Dominions créés le 15 août dernier, Inde et Pakistan, sont déchirés depuis cette date par des troubles et des bagarres, surtout du fait que le Cachemire, de population en majorité musulmane, a été attribué au Dominion de l'Inde.

Gandhi ne cessait d'exhorter les Hindous à fraterniser avec les Musulmans, à leur rendre l'usage des mosquées qui avaient été converties en temples bouddhistes, à leur assurer garantie et sécurité dans les trains, sur les routes et dans leurs demeures. Il avait entrepris son jeûne comme un symbole d'auto-punition et blâmait énergiquement l'emploi de la violence pour résoudre le problème des relations indo-musulmanes. — "Le jeûne", disait-il, "m'est apparu comme l'effort le plus noble de la nature humaine, et la meilleure discipline pour parvenir à la nudité de la conscience." [...]

Un appel d'Atlee

Londres, 30. (C.P.) — On s'attend à ce que le premier ministre Atlee lance cette nuit un appel à l'Inde et au Pakistan pour les exhorter à apaiser leurs divergences de vues à l'occasion de la mort de Gandhi.

Les conséquences de son assassinat peuvent, en effet, être incalculables, et le plus grand sang-froid doit être recommandé.

Habib Ibrahim Ranimtolia, Haut-Commissaire du Pakistan à Londres, a présenté ses condoléances officielles au Haut-Commissaire hindou, Krishna Menon.

Le portrait de Gandhi a été suspendu dans la bibliothèque de la Maison de l'Inde, et sur le mur extérieur cette simple

27 janvier 1948

Les qualités des femmes comme chauffeur

Regina. — Les dossiers de police révèlent qu'au cours des neuf premiers mois de l'année dernière, une seule femme contre 390 hommes s'est rendue cou-

pable d'excès de vitesse au volant, et que, sur 1,500 contraventions diverses aux règlements de la circulation, on ne relève que 19 noms de femmes.

La seule contravention la plus courante chez la femme automobiliste est d'avoir stationné plus longtemps que le permettent les règlements probablement devant l'entrée d'un magasin. La seconde est d'avoir franchi une intersection en dépit du signal rouge d'arrêt. Le magistrat de police Scott admet que les deux yeux d'une automobiliste peuvent attirer un agent de la circulation, mais il dit qu'en général les femmes conduisent plus prudemment, font rarement de la vitesse et que, mieux que les hommes, elles observent les règlements de la circulation.

Sur les 19 femmes traduites devant le magistrat pour contravention à la circulation, une seule était récidiviste.

28 janvier 1948

11 nouvelles policières

La ville de Montréal, qui a inauguré depuis quelque temps un service de femmes policières, asserment, aujourd'hui, onze nouvelles recrues, portant ainsi à 20 les membres de ce service.

L'expérience a démontré que l'emploi de femmes dans la police apportait d'excellents résultats particulièrement en ce qui concerne la délinquance juvénile et certains cas relevant de la brigade des homicides (opérations illégales, etc.).

27 janvier 1948

Le chauffage "sans feu" est un fait accompli

Le chauffage sans foyer, sans chaudière et sans cheminée est passé de l'état de projet à celui de réalité. Tout l'hiver dernier on a chauffé quelques maisons de l'Indiana au moyen d'appareils révolutionnaires fonctionnant sur le principe de la "thermopompe". Le numéro de février de Sélection du Reader's Digest présente une documentation intéressante sur cette nouvelle méthode.

L'idée n'est pas nouvelle: conçue voici 95 ans, elle vient enfin d'être mise en application. De fait, la thermopompe est comparable à un réfrigérateur qui fonctionnerait à l'envers. Votre frigidaire rafraîchit les aliments en "aspirant" la chaleur qu'ils contiennent pour la rejeter ensuite à l'extérieur. De même, la thermopompe aspire la chaleur extérieure et la rejette à l'intérieur

de la maison. Au cœur même de l'hiver, il existe toujours en effet une certaine chaleur dans l'air extérieur, dans le sol, ou dans l'eau des rivières et des puits.

Quand vient l'été, l'appareil se transforme automatiquement en "climatiseur". Il suffit de régler une fois pour toutes le thermostat à 72 degrés: la température de la maison se maintient à ce niveau toute l'année. La thermopompe est aussi capable de fournir de l'eau chaude moyennant une dépense très inférieure à celle qu'exigent les chauffe-eau actuellement en usage. Deux firmes de l'Indiana fabriquent maintenant des thermopompes en série. Bonne nouvelle! Mais empressons-nous d'ajouter qu'il ne faut pas espérer la livraison de son appareil la semaine prochaine...

26 janvier 1948

La libre Russie

À Paris passe actuellement le film "Les Raisins de la colère" (The Grapes of Wrath), d'après l'œuvre de Steinbeck. Plusieurs critiques cinématographiques de la capitale française déplorent la venue de cette production malgré son incontestable qualité.

On sait en effet que le sujet de cette pièce est une satire contre l'exploitation patronale qui sévissait en Californie, les commu-

nistes parisiens n'ont pas manqué d'en faire des gorges chaudes. Toutefois si ce film peut servir la propagande soviétique en France il n'en est pas de même en Russie, car après une semaine de représentations dans ce pays, on dut retirer "Les Raisins de la colère" de l'écran, les ouvriers russes s'apercevant que l'enfer américain était en réalité bien supérieure à leur propre paradis.

Recherche et adaptation: Pierre Rousseau

DIVAN STUDIO

Reps résistants. S'ouvre pour faire un lit confortable pour deux personnes. Quantité limitée. \$39.05

W. L. L. 915 EST, RUE SAINT-E-CATHERINE — PL. 2011